

# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL BOURGOGNE

Viticulture n° 15 du 08 juillet 2014



## Pluies du 30 juin au 06 juillet

Au cours de la semaine écoulée, les cumuls d'eau varient de 10 à 20 mm dans l'Yonne et la Nièvre et de 20 à 45 mm en Côte d'Or et en Saône et Loire, l'essentiel des pluies s'étant produit depuis le 4 juillet.

## Prévisions du 09 au 14 juillet

Humidité et fraîcheur devraient être au programme des prochains jours.

Les températures enregistrent une baisse significative avec des maximales qui auront du mal à atteindre les 20°C.

Source Météo France

## Stades

Dans la plupart des situations, le stade fermeture de la grappe est atteint voire dépassé de 7-10 jours en parcelles précoces. En secteurs tardifs, les baies ont encore souvent la taille d'un pois mais les grappes commencent là aussi à se fermer.

**Accidents climatiques :** un nouvel épisode de grêle a touché la Saône et Loire vendredi 4 juillet. Les secteurs les plus touchés (20 à 30 %) dans le sud sont Pruzilly, Leynes, Chasselas et les hauts de Pouilly et de Solutré. Dans le nord, c'est encore la vallée de la Grosne qui est le secteur le plus touché ( Malay, Bonnay, Cortevaix, Cormatin) avec des parcelles touchées à + de 70 %.

## Mildiou

### ➤ Situation au vignoble

Dans l'Yonne et dans la Nièvre où le mildiou était présent sous forme de rares taches, quelques nouveaux symptômes issus des contaminations des 28-29 juin ont été observés sur jeunes feuilles.

En Saône et Loire et Côte d'Or, ces contaminations n'ont toujours pas fait évoluer la situation et aucun symptôme n'a été détecté.

Les contaminations potentielles qui se sont produites depuis le 04 juillet vont commencer à s'exprimer en fin de semaine.

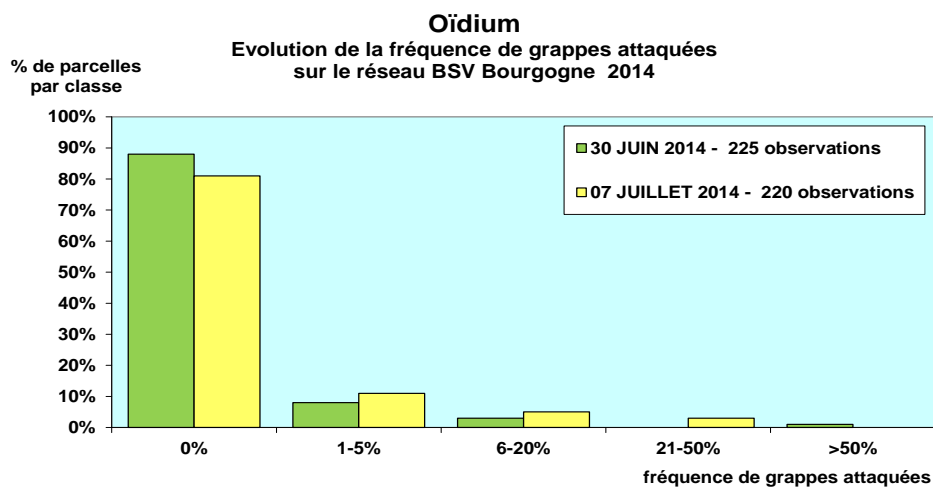
### ➤ Analyse de risque

La plupart des parcelles ont atteint le stade fermeture de la grappe—à partir duquel les grappes deviennent peu sensibles au mildiou. L'objectif de fin de saison est d'assurer une bonne fonctionnalité du feuillage.

La météo actuelle est favorable à la maladie. Cependant compte-tenu de l'absence ou de la rareté du mildiou, le risque n'a pour l'instant pas progressé de façon significative et demeure faible.

Une surveillance devra être opérée en fin de semaine à la date de sortie d'éventuels symptômes, surtout si de nouvelles pluies sont annoncées.

## Oïdium

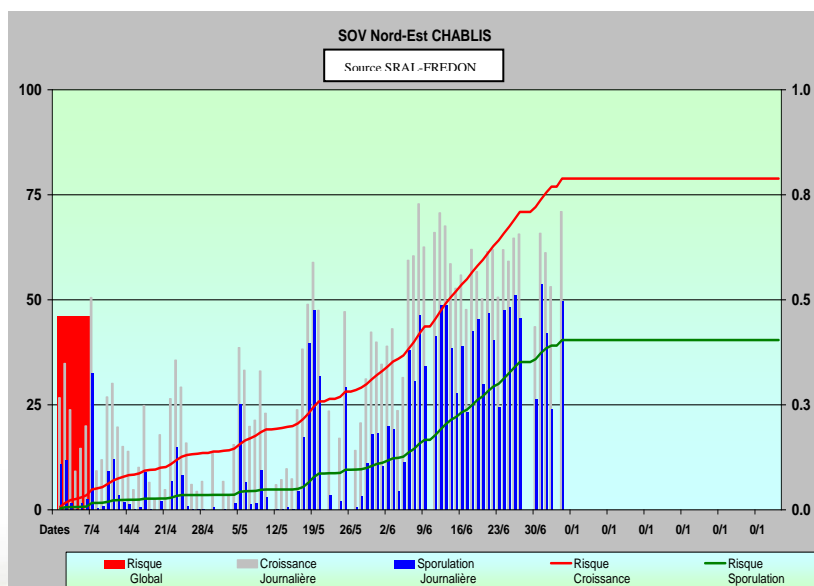


En une semaine, la situation oïdium a sensiblement évolué avec une proportion de parcelles traitées indemnes qui est passée de 88% à 81% dans le réseau.

**Cette évolution est surtout significative dans l'Yonne** où la maladie a fait son apparition dans de nouvelles vignes mais a également progressé dans des situations déjà touchées. Alors que la présence d'oïdium sur grappes n'était notée que dans 1 parcelle sur 4 la semaine dernière, elle l'est cette fois-ci dans environ 1 sur 2. La fréquence maximale d'attaque sur grappes relevée est de 42%. Par ailleurs, dans la classe d'attaque 21-50%, 6 parcelles sur 7 sont situées dans l'Yonne.

**En Saône et Loire et en Côte d'Or**, même si une légère progression est notée dans quelques parcelles, la situation vis-à-vis de l'oïdium demeure saine à ce jour. Les fréquences maximales d'attaque sur grappes sont respectivement de 10 et 22%.

**Dans la Nièvre**, la situation vis-à-vis de l'oïdium reste totalement saine à ce jour.



Concernant la gestion de l'oïdium en fin de campagne, la règle de décision est la suivante :

**Un bilan sanitaire doit être réalisé dans chaque parcelle en fin de rémanence du traitement effectué à fermeture (7 à 14 jours après fermeture selon la nature du fongicide utilisé) :**

- si absence d'oïdium : fin de risque de contaminations significatives sur grappes
- si présence même faible d'oïdium : le risque de progression de la maladie persistera jusqu'au début véraison.



Le comptage bilan sera effectué sur 100 grappes (20 ceps x 5 grappes répartis sur l'ensemble de la parcelle). Cette observation devra être particulièrement méticuleuse et concerner toutes les parcelles de l'exploitation. Dans les situations précoces, ce bilan pourra être effectué à partir de la semaine prochaine.

Sans pour autant attendre la notation bilan (notamment dans l'Yonne et en secteurs tardifs), une observation de 100 grappes par parcelle permet d'apprécier rapidement et précisément la situation sanitaire de chacune d'elles. Les symptômes sur baies se repèrent facilement.

## **Black-Rot**

A l'exception de rares taches décelées dans quelques parcelles traitées du réseau et hors réseau, aucune évolution n'est notée au cours des 7 derniers jours. Sur grappes, la maladie n'est décelée que dans 2 TNT (1 en Côte d'Or et 1 dans l'Yonne).

## **Botrytis**



Suite aux pluies des derniers jours, quelques baies atteintes par le botrytis sont observées notamment dans les vignes grêlées. Le stade fermeture de grappe est atteint dans bon nombre de situations.

## **Vers de Grappe**

A l'exception des secteurs tardifs, le vol de 2<sup>ème</sup> génération de cochylis est terminé. Celui d'eudémis est en cours.

Les conditions d'observations des pontes ont été rendues délicates par la présence d'humidité dans les grappes. Sur les comptages effectués, la situation apparaît similaire à celle décrite la semaine dernière. Des œufs ont été détectés dans quelques parcelles avec des valeurs maximales de 5 œufs pour 100 grappes. Les premières perforations ont été observées en secteurs précoces.

## **Araignées Rouges**

Dans les situations du Mâconnais concernées par ce ravageur, de nouveaux comptages ont été effectués et confirment le dépassement du seuil dans quelques cas (sur Prissé et Sologny par exemple).

Rappel : le seuil d'intervention est fixé à 30% de feuilles occupées par au moins une forme mobile.

## **Cicadelle de la Flavescence Dorée**

Les premiers adultes ont été observés dans le courant de la semaine dernière.

## **Dispositif 2014**

Dans les zones à 3-1 traitements de Saône et Loire, les résultats du piégeage permettront de décider de la nécessité ou non de réaliser le 3<sup>ème</sup> traitement. Les premiers relevés interviendront d'ici la fin de cette semaine.

## **Vignes mères de porte-greffes et de greffons**

Le 3<sup>ème</sup> traitement interviendra au pic de présence des adultes qui pourrait se situer à partir de la fin de la semaine prochaine. Plus de précisions dans le prochain bulletin.

## **En pépinières**

La couverture insecticide sera maintenue jusqu'à la disparition complète des adultes.



## **ATTENTION Prochain BSV : mercredi 16 juillet**

\*\*\*\*\*

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Bourgogne (CRAB) et rédigé par le représentant de la CRAB en collaboration avec les membres de la cellule analyse de risque : SRAL, FREDON Bourgogne et GIE BFC-Agro à partir des observations réalisées par : CA21 - CA71 - CA89 - ESPACE VIGNE - FREDON Bourgogne - 110 VIGNE - BOURGOGNE DU SUD - BOURGOGNE VITI SERVICE - CAVE DES HAUTES COTES - COOPERATIVE AGRICOLE BRESSE MACONNAIS - COOPERATIVE AGRICOLE MACONNAIS BEAUJOLAIS - ECOVIGNE - GROUPEMENT VIGNERONS DES TERRES SECRETES - LA CHABLISIENNE - OENOPHYT - SEDARB - SICAVAC - SOUFFLET VIGNE - VITAGRI.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAB dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les viticulteurs et agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.

Avec la participation financière de :

